

AGISSONS DURABLEMENT EN SANTÉ



Gaspillage alimentaire et économie circulaire





• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:

• Loi AGEC:

Fin du plastique

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire – Loi AGEC - 2020

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 dite loi « anti-gaspillage et économie circulaire » (AGEC)

transcrit dans le droit national l'ensemble des interdictions de plastique à usage unique énoncées dans la directive européenne. Certaines interdictions, listées dans l'article 77 de cette loi, prennent effet avant l'échéance fixée par la directive.

Interdictions au 1er janvier 2020

-fin de mise sur le marché de tous les gobelets, verres et assiettes en plastique à usage unique (art. 77)

Interdictions au 1er janvier 2021

- fin de mise sur le marché des produits fabriqués à base de plastique oxodégradable (art.77)

- fin de mise sur le marché de tous les produits en plastique à usage unique suivants (art.77)

- ✓ les couvercles à verre
- ✓ les contenants ou récipients (dont bouteilles) en polystyrène expansé pour boissons
- ✓ les bâtonnets mélangeurs pour boisson

La nouvelle loi prévoit l'interdiction, au 1er janvier 2025, pour le secteur public comme le privé, de l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique dans les services de restauration collective des établissements scolaires et universitaires, ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans.

Les établissements recevant du public (ERP) devront s'équiper d'au moins une fontaine à eau 01/01/2022

Au 1er janvier 2023

Obligation de trier les biodéchets à la source pour les producteurs de plus de 5 tonnes de biodéchets par an (AGEC)

Au 1er janvier 2025

Réduction du gaspillage alimentaire de 50% par rapport au niveau de 2015. (AGEC)



• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE

Loi EGALIM

Loi EGALIM

50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique au 1er janvier 2022

Depuis février 2021, l'outil numérique « Ma cantine » est disponible. Cette plateforme gouvernementale vise à aider les acteurs de la restauration collective à mieux comprendre la loi EGAlim, promulguée en novembre 2018, ainsi que la loi Climat et Résilience d'août 2021, qui comportent des objectifs ambitieux en matière d'alimentation durable et de qualité

<https://ma-cantine.beta.gouv.fr/accueil>

- [la plaquette EGAlim](#), présentant les différentes mesures de la loi ;
- [le tout nouveau guide des marchés publics destiné aux acheteurs en gestion directe](#) ;
- [le guide de la mise en œuvre du menu végétarien et le livret de recettes](#) ;
- [un modèle de convention de dons aux associations](#), rendus obligatoires pour les opérateurs de la restauration collective servant plus de 3 000 repas par jour.



• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:





• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:

Caractérisation des déchets:

Quels déchets avons nous ? Quelques images !





• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:

• Le projet :





• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:



• L'outil de calcul :

Applications de sensibilisation aux changements de pratique de production alimentaire en restauration collective

Bienvenue sur cette page, vous trouverez deux outils qui sont le fruit d'une réflexion portée par le centre hospitalier de Niort, dans le cadre d'un projet financé par la Fondation Carasso, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe.

Ces outils simples vous permettront d'établir un diagnostic de vos pratiques de production en matière de bilan carbone et de gaspillage alimentaire, et vous donneront la possibilité de simuler des changements de pratique afin d'en constater les effets



JE SIMULE MON
GASPILLAGE ALIMENTAIRE



JE SIMULE LE **BILAN CARBONE**
DE MES REPAS

J'AI UNE QUESTION
OU UN RETOUR À FAIRE

Le centre hospitalier de Niort, tient à remercier la Fondation Carasso, la région Nouvelle Aquitaine , l'Europe et l'agence SEMAPHORE pour l'aide à la réalisation de ces outils



• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:

Nom de la simulation	Nombre de repas produits	Coût de revient d'un repas	Poids moyen d'un repas (en g)	Coût de traitement par tonne (€)	Volume de gaspillage alimentaire (tonnes).	Estimation du gaspillage alimentaire		
						en g par repas	en €	en nombre de repas
Référence du 01/01/2020 au 31/12/2020	830000	4.70	550	130	140.625	169.4	1 219 985,8	259 571,4
simulation 1	+0 0% 830000	+0 0% 4,70	+0 0% 550	+0 0% 130	+0 0% 140,625	+0.03 0% 169.43	+0 0% 1 219 985,8	+0 0% 259 571,4
simulation 2	+0 0% 830000	+0.2 ↗ +4.3% 4,90	+0 0% 550	+0 0% 130	-40.625 ↘ -28.9% 100	-48.92 ↘ -28.9% 120.48	-316076.71 ↘ -25.9% 903 909,09	-75100.2 ↘ -28.9% 184 471,2

Comparer les simulations à l'audit



Comparer les simulations entre elles



• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:

BILAN CARBONE		BILAN FINANCIER			BILAN CARBONE		BILAN FINANCIER			BILAN CARBONE		BILAN FINANCIER		
Catégories		Blocs			Catégories		Blocs			Catégories		Blocs		
Boisson	0 kgCO2				Boisson	0 kgCO2	0%			Boisson	0 kgCO2	0%		
Fruits et Légumes	7.1 kgCO2				Fruits et Légumes	4.7 kgCO2	↘ -32.9%			Fruits et Légumes	4.9 kgCO2	↘ -31.2%		
Céréales et féculents	0 kgCO2				Céréales et féculents	0 kgCO2	0%			Céréales et féculents	0 kgCO2	0%		
Viande	224.9 kgCO2				Viande	134.7 kgCO2	↘ -40.1%			Viande	0 kgCO2	↘ -100%		
Poisson	0 kgCO2				Poisson	0 kgCO2	0%			Poisson	0 kgCO2	0%		
Sucres	0 kgCO2				Sucres	0 kgCO2	0%			Sucres	0 kgCO2	0%		
Assaisonnement	0 kgCO2				Assaisonnement	0 kgCO2	0%			Assaisonnement	0 kgCO2	0%		
Corps gras	0 kgCO2				Corps gras	0 kgCO2	0%			Corps gras	0 kgCO2	0%		
Produits laitiers	0 kgCO2				Produits laitiers	0 kgCO2	0%			Produits laitiers	0 kgCO2	0%		
Plats Préparés	0 kgCO2				Plats Préparés	0 kgCO2	0%			Plats Préparés	0 kgCO2	0%		
Légumineuses	0 kgCO2				Légumineuses	0 kgCO2	0%			Légumineuses	17.7 kgCO2	↗ +Infinity%		
Total	231.9 kgCO2				Total	139.5 kgCO2	↘ -39.9%			Total	22.6 kgC			

J'AI UNE QUESTION
OU UN RETOUR



- AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:
- L'offre alimentaire

LE MENU DU JOUR

- Alimentation standard équilibrée
- Plaisir de manger
- Favoriser l'appétit
- Correspondra à 70% de la population
- Des dîners adaptés aux habitudes alimentaires actuelles (plats complets)

NOUVEAUTÉS

- Plats populaires
- Nouvelles recettes
- Plats faits maison
- Respect des saisons
- 1 pâtisserie par semaine



• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:

NOUVEAUX GRAMMAGES

= moins de gaspillage alimentaire

Entrées :

Légumes : 100g

Charcuterie, poisson : 50g

Plat :

VPO : 100g

Légumes verts : 160g

Féculents : 180g

Plat complet de légumes : 260g

Plat complet de féculents : 280g

Laitages : 125g

Desserts :

Fruits cuits : 100g

Pâtisseries : 80 à 100g

Axes de travail envisagés après cette mise en place

- Alimentation plaisir
- Travail sur les textures adaptées (haché, mixé, verrines, manger-mains, etc.)
- Réflexions sur le contenant : assiettes en porcelaine pour les patients ?
- Modalités de livraison des séjours longs (en bacs gastronomes)
- Politique hôtelière : accompagnement des services de soins dans une prestation de qualité



• AGISSONS DURABLEMENT EN SANTE:



Le présent projet est soutenu par:

- HCWH (Health Care Without Harm) : L'association européenne qui a travaillé sur le gaspillage alimentaire au niveau européen.
- La fondation CARASSO
- La région Nouvelle Aquitaine
- L'ADEME





Accompagnement régional des bâtiments de santé et médico-sociaux à l'Efficacité et Transition Energétique

1 Région : 2 projets



Recensement des établissements en région NA

Etablissements de santé sur le territoire (public, privé non lucratif, privé)			SANITAIRE		MEDICO-SOCIAL	
	Somme des établissements	Nombre de lits et places	Somme des établissements	Nombre de lits et places	Somme des établissements	Nombre de lits et places
Charente (16)	180	10 797	20	2 231	160	8 566
Charente-Maritime (17)	307	18 254	42	4 065	265	14 189
Corrèze (19)	153	9 537	19	2 002	134	7 535
Creuse (23)	92	5 742	13	1 206	79	4 536
Dordogne (24)	208	13 894	30	2 935	178	10 959
Gironde (33)	519	38 684	95	11 453	424	27 231
Landes (40)	187	10 934	35	2 721	152	8 213
Lot-et-Garonne (47)	185	9 956	31	2 264	154	7 692
Pyrénées-Atlantiques (64)	342	20 859	61	6 131	281	14 728
Deux-Sèvres (79)	179	12 007	17	2 230	162	9 777
Vienne (86)	212	13 793	18	3 293	194	10 500
Haute-Vienne (87)	172	12 968	25	3 741	147	9 227
	2 736	177 425	406	44 272	2 330	133 153

Deux solutions complémentaires

1. Processus organisé et « massifié » pour une transition énergétique réussie dans les Ets de Santé et Ets Médico-sociaux dans les GHT, dans les territoires et en région
2. Démarche **qui vise à engager des établissements et des directions et les acteurs en interne des établissements vers la transition énergétique.**
3. Permet de répondre **au décret tertiaire obligatoire** et à des attentes fortes
4. Démarche **économiquement vertueuse** : les entités des groupements y ont un intérêt financier à terme, avec des impacts énergétiques et climatiques et amélioration du confort d'été
5. Développer un réseau d'interlocuteurs de proximité **experts en énergétique spécifique au secteur de la santé** (groupe froid, traitement d'air, confort d'été, équipements biomédicaux, blanchisserie, risques sanitaires, EHPAD ...) répartis sur l'ensemble du territoire
6. Construire **un réseau d'acteurs en région** autour de notre secteur de la santé sur ces thématiques, connaissance des acteurs, des actions possibles, de voir quels projets commun, vers quels objectifs communs

ETE / Deux solutions en Nouvelle Aquitaine

1

Projet FNCCR / ARS

- Créer les **partenariats collectivités-établissements de santé** à l'échelle du territoire
- Accompagner la transition énergétique des établissements de santé publics (réalisation de travaux)

Périmètre :

- **Les établissements sanitaires et médico sociaux publics** et des EHPAD des collectivités

Moyens :

- Une enveloppe financière éligible de 1 Million d'euros
- Une aide complémentaire ARS NA 350 000 euros pour deux ans
- Des aides aux ressources humaines, accompagnement décret tertiaire, études énergétiques, et autres.

Période 2021-Sept 2023

2

Projet CNSA / DGOS / ANAP

- Créer les **partenariats entre établissements sanitaires et médico-sociaux** à l'échelle d'un GHT ou d'un territoire
- Accompagner la transition énergétique des établissements de santé en partenariat avec les ARS et les acteurs du territoire

Périmètre :

- **Les établissements sanitaires et médico sociaux publics, privés, collectivités.**

Moyens :

- Une enveloppe financière éligible de 10 Millions d'euros par an pendant 4 ans au niveau national
- Un accompagnement technique des ARS
- Des aides aux ressources humaines **100% à 75%**

Période Jan 2022 - Fin 2025

Convention PENSEE : Bâtiments publics

	SANITAIRE		MEDICO-SOCIAL		Total	
	Nombre d'établissements publics	Nombre de lits et places	Nombre d'établissements publics	Nombre de lits et places	Nombre d'établissements publics	Nombre de lits et places
Charente (16)	10	1 719	40	2 966	50	4 685
Charente-Maritime (17)	21	2 968	64	3 853	85	6 821
Corrèze (19)	11	1 450	48	3 417	59	4 867
Creuse (23)	8	862	34	2 473	42	3 335
Dordogne (24)	13	2 003	69	5 802	82	7 805
Gironde (33)	18	6 044	61	5 183	79	11 227
Landes (40)	14	1 627	87	5 429	101	7 056
Lot-et-Garonne (47)	12	1 520	42	3 019	54	4 539
Pyrénées-Atlantiques (64)	11	3 036	34	2 491	45	5 527
Deux-Sèvres (79)	9	1 755	69	5 391	78	7 146
Vienne (86)	6	2 508	35	2 715	41	5 223
Haute-Vienne (87)	15	2 982	53	4 619	68	7 601
	148	28 474	636	47 358	784	75 832



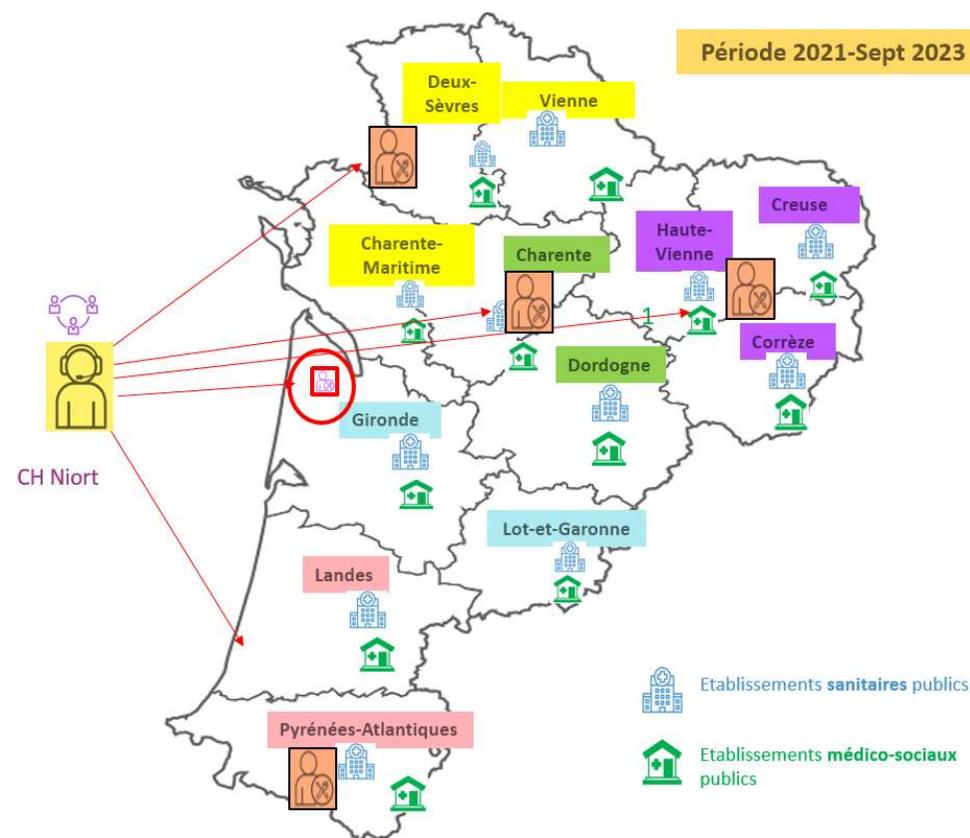
Convention PENSEE : 105 bâtiments lauréats

CH NIORT	CH ANGOULEME	CHU LIMOGES	CH PAU	CHU BORDEAUX	TOTAL
13	25	24	16	27	105



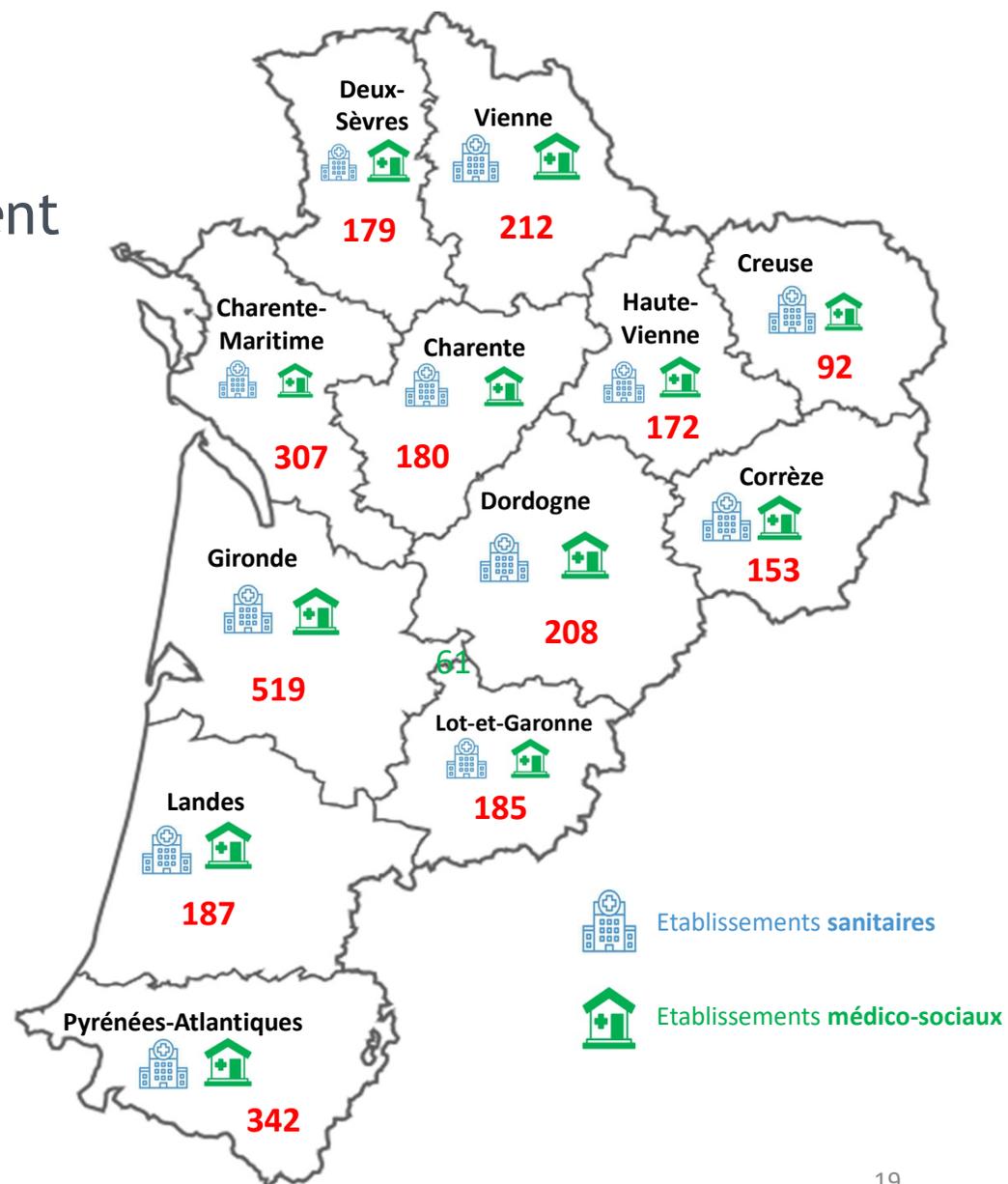
ARS 100%

- Etudes techniques : audits énergétiques, simulations thermiques dynamiques, schéma directeur immobilier...
- Ressources humaines : recrutement d'économiste(s) de flux, prestations intellectuelles externalisées
- Outils : Appareils de mesure et de relève, logiciels de suivi de consommation
- Moe : Coût de maîtrise d'œuvre (ex : contrats de performance énergétique)
- Frais de fonctionnement (dépl, repas divers)

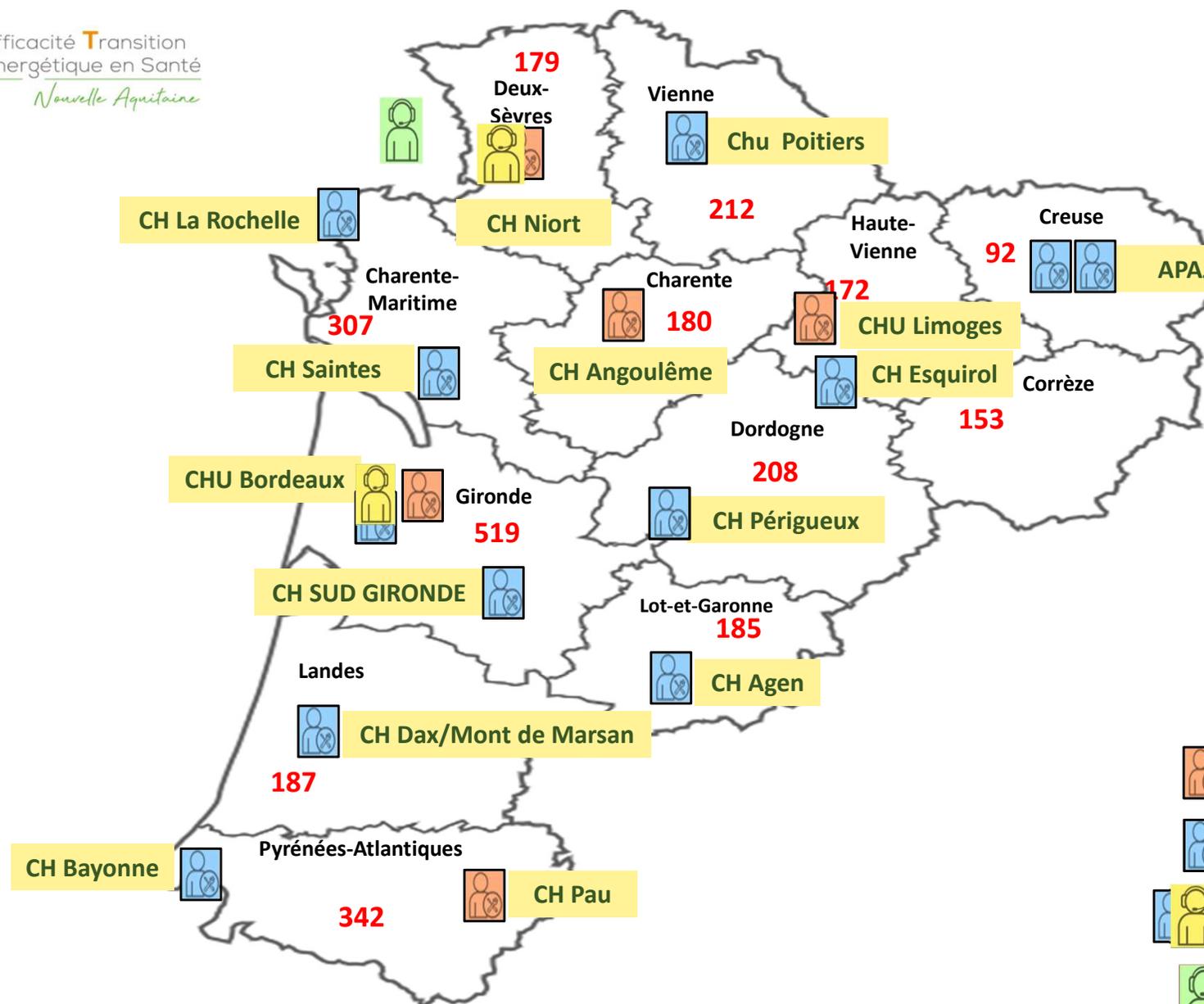


Nouvelle Aquitaine - ETS par département

Etablissements de santé sur le territoire (public, privé non lucratif, privé)	
Charente (16)	180
Charente-Maritime (17)	307
Corrèze (19)	153
Creuse (23)	92
Dordogne (24)	208
Gironde (33)	519
Landes (40)	187
Lot-et-Garonne (47)	185
Pyrénées-Atlantiques (64)	342
Deux-Sèvres (79)	179
Vienne (86)	212
Haute-Vienne (87)	172
Moyenne 2736/12 = 228	2 736

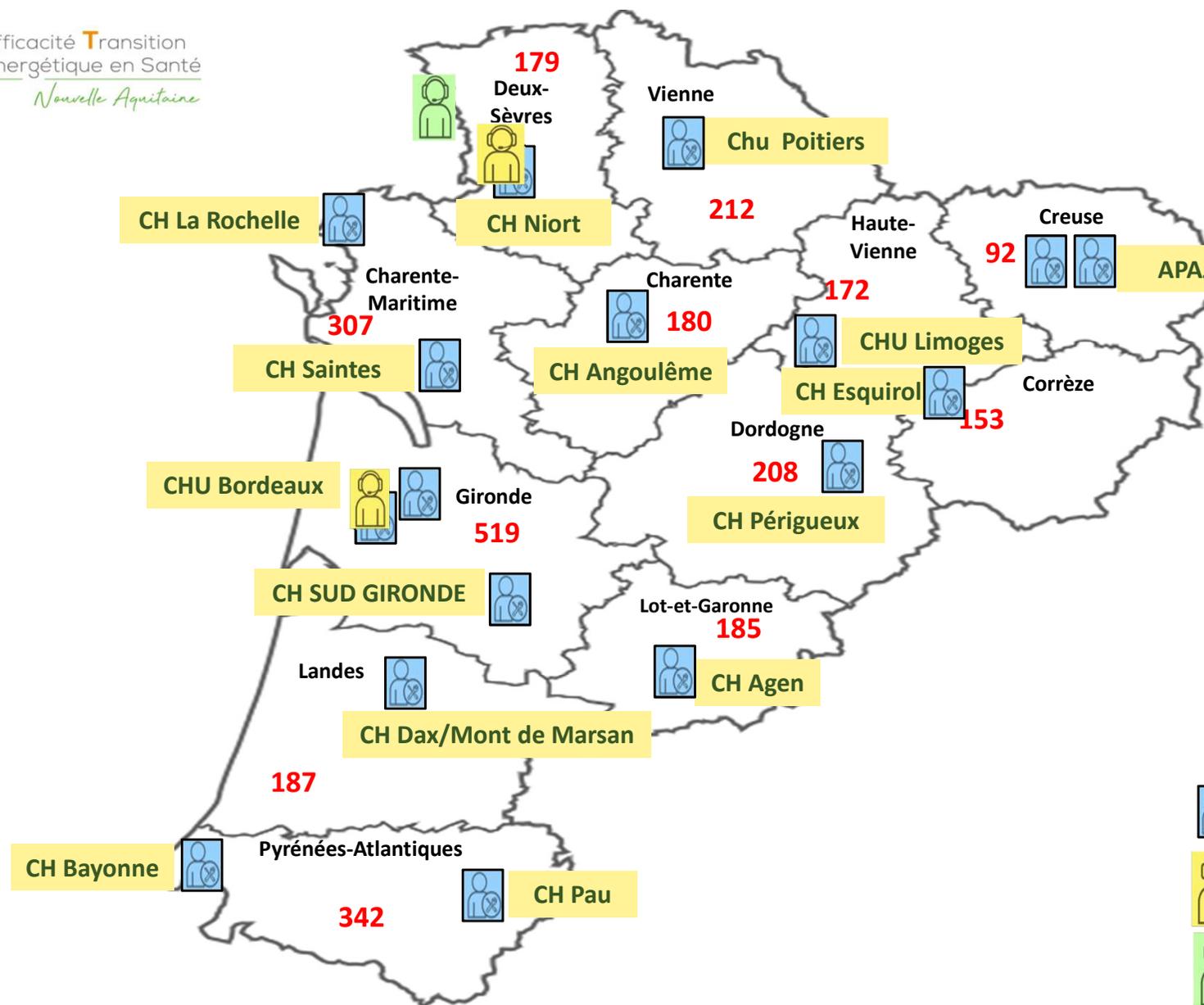


Période 2021-Sept 2023



-  Econome de flux FNCCR
-  Conseiller Maitrise de l'énergie ANAP CNSA DGOS
-  Coordinateur régional Energie Deux demi-postes
-  Coordinateur régional Ecologie en Santé

Période Sept 2023- fin 2025



-  Conseiller Maitrise de l'énergie ANAP CNSA DGOS
-  Coordinateur régional Energie Deux demi-postes
-  Coordinateur régional Ecologie en Santé

FNCCR financements:



60%

- Etudes techniques : audits énergétiques, simulations thermiques dynamiques, schéma directeur immobilier...



60 % FNCCR
40% ARS

- Ressources humaines : recrutement d'économiste(s) de flux, prestations intellectuelles externalisées



50%

- Outils : Appareils de mesure et de relève, logiciels de suivi de consommation



30%

- Moe : Coût de maîtrise d'œuvre (ex : contrats de performance énergétique)

ARS 100%

- Frais de fonctionnement (dépl, repas divers)

AMI ANAP CNSA financements:



0 %

- Etudes techniques : audits énergétiques, autres



100 % AN 1
75% AN 4

- Ressources humaines : recrutement Conseillers maîtrise de l'énergie en santé, 55000 euros/an



100%

- Outils CTEES : Equipement (caméra thermique, compteurs...),

DGOS/CNSA
100%

- Frais de fonctionnement (dépl, repas divers) 10 000 euros/an

Le rôle de l'économe de flux santé - CTEES :

- Accompagner les établissements de Santé pour réduire leurs consommations d'énergies et atteindre les objectifs du « Décret Éco-Energie tertiaire »
- Apporter une expertise sur les problématiques énergétiques spécifiques au secteur de la santé
- Être « **centre de ressources** » sur les dispositifs d'accompagnements énergétiques des établissements de santé (financements, études, travaux, relais avec les autres acteurs ...)
- Promouvoir le service et le réseau ÉTÉ **sur la région** et participer **au réseau national**

Les missions de l'Économe de flux santé - CTEES :

1. Conseil et accompagnement
 - Performance énergétique des projets d'investissement
 - Décret Tertiaire
 - Etat des lieux énergétiques de l'existant et proposition d'optimisations énergétiques rapides
 - Optimisation des contrats d'énergies
2. Mise en place de dispositifs d'accompagnement énergétique sur l'existant (diagnostic, études techniques, CEE...)
3. Suivi des consommations énergétiques (mis en place d'outils de mesures) et création d'indicateurs de performance
4. Actions de formation et de sensibilisation
5. Veille et réseau



FNCCR

Convention PENSEE

Coordinateur CME

- Ch. Niort FNCCR ½ poste

Econome de Flux / CME

- Ch. Niort ½ Econome de flux
- Ch. Pau
- Chu Limoges
- Chu Bordeaux
- Ch. Angoulême
- 5 postes

Période 2021-
Sept 2023



AMI DGOS CNSA ANAP

Postes CTEES

Coordinateur CTEES

- Chu Bordeaux ½ poste

Conseillers CTEES

- Chu Poitiers
- Ch. Saintes
- Ch. La Rochelle
- Ch. Périgueux
- Ch. Sud Gironde
- Ch. Mont de Marsan / Dax
- Ch. Agen
- Ch. Esquirol
- Ch. de Bayonne
- APAJH 23 - 2 postes
- Chu Bordeaux ½ poste CTEES
- 12 postes

AMI CHARME – Projet Santé

Econome de Flux

- CD Gironde
- ALEC 33
- 2 postes (20 EHPAD accompagnés)

AMI CHARME

Econome de Flux

- Ch. Esquirol
- ...
- ? postes



AMI DGOS CNSA ANAP

Période Sept 2023- fin 2025

Coordination

- Chu Bordeaux ½ poste (Sud région)
- Ch Niort ½ poste (Nord région)



CTEES

- Ch. de Bayonne
- APAJH 23 - 2 postes
- Chu Bordeaux ½ poste CTEES
- Chu Bordeaux
- Ch. Niort ½ poste CTEES
- Ch. Pau
- Chu Limoges
- Ch. Angoulême
- Chu Poitiers
- Ch. Saintes
- Ch. La Rochelle
- Ch. Périgueux
- Ch. Sud Gironde
- Ch. Mont de Marsan / Dax
- Ch. Agen
- Ch. Esquirol

Ecologie en Santé

Coordinateur régional

- Ch. Niort - 1 poste
Thématiques de développement durable

Autres dispositifs ?

Le décret tertiaire

- Bâtiments concernés
 - Propriétaires / locataires en fonction de leurs responsabilités respectives
 - Surface de plancher d'activité tertiaire > 1000 m²
 - Bâtiments existants/neufs et publics/privés
- Objectif

Réduire les consommations en énergie finale (kWh/m²SDP.an) :

 - 40 % en 2030 par rapport à une année de référence ou atteinte d'un seuil
 - 50 % en 2040 par rapport à une année de référence ou atteinte d'un seuil
 - 60 % en 2050 par rapport à une année de référence ou atteinte d'un seuil

Le décret tertiaire

- Plateforme OPERAT disponible depuis le 1^{er} janvier 2022



A.D.S.N.A



**Association œuvrant pour le Développement Durable
et la Transformation Ecologique du secteur sanitaire et
médico-social en Nouvelle Aquitaine**

L'association a pour objet :

De promouvoir la politique de développement durable et de la transformation écologique dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux en région.

Pour cela, elle a pour mission de :

- Regrouper et soutenir les professionnels des établissements de santé ou médico-sociaux en Nouvelle Aquitaine ainsi que toute personne motivée et désirant participer aux thématiques du développement durable et de la transformation écologique
- Organiser et participer à des événements.
- Mutualiser et partager les expériences des établissements
- Créer des liens entre les établissements et les acteurs existants
- Diffuser les informations sur les textes et éléments de connaissance
- Répondre aux questions des adhérent.es
- Favoriser les rencontres, les formations et la recherche sur cette thématique, en région et au-delà.

Ses actions :

- Fédérer les acteurs de la région autour des thématiques de développement durable et de transition écologique
- Organiser des journées d'échanges thématiques
- Organiser des formations/ sensibilisations à différents sujets de développement durable et de transformation écologique
- Mettre en œuvre un projet RSE Santé Durable
- Participer à la réflexion des « unités de soins durables »

Ses membres :

- Les professionnels de santé des établissements sanitaires et médico-sociaux en région Nouvelle Aquitaine
- Les établissements de santé sanitaires et médico-sociaux en région Nouvelle Aquitaine

A.D.S.N.A



Association œuvrant pour le Développement Durable
et la Transformation Ecologique du secteur sanitaire et
médico-social en Nouvelle Aquitaine

- **Webinaires avec la DREAL NA, l'ARS NA, l'ANAP**
 - Décret tertiaire et loi RE2020 ET Matériaux Biosourcés
 - **Le projet RSE SANTE, sur la création d'un outil d'évaluation des démarches RSE Développement durable au sein d'un établissement de santé**
 - Présentation d'un « premier jet » du référentiel de questions du diagnostic RSE Santé et de sa méthode de cotation
 - Trois ateliers de contributions et relecture partagée
- 1 mars 2022**, une demi journée
Gouvernance
- 4 avril 2022**, à 14h
Santé et territoire, santé sécurité au travail, environnement
- 5 mai 2022**, à 14h

Journée régionale RSE SANTE et transformation écologique
Le 23 mai 2022 à l'hôtel de région 9h00